



panorama de presse interdiction totale en France : le point sur l'actualité

Rubrique : actualités - Date : mercredi 12 avril 2006

FP signale que Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, appelle à ne pas « se précipiter » en ce qui concerne cette interdiction et à « débattre » avant tout texte éventuel sur le sujet. Selon lui « il faut que les choses se fassent avec une adhésion de tout le monde ».

L'AFP rapporte également que selon Yves Bur, le recours au décret permettrait « de contourner la case Assemblée mais ne dispensera pas le gouvernement d'une explication ». D'après lui « un certain nombre » de ses collègues ont « peur de tout ce qui pourrait contrarier une partie de l'opinion, même minoritaire » ce qui est « aussi une conséquence de la crise du CPE », inquiétude qui s'ajoute au « travail de sape » du lobby des cigarettiers. Le député affirme également que le ministre de la santé « doute de la volonté d'une partie du groupe UMP de le suivre ». D'après l'agence, Yves Bur qui voit dans la prise d'un décret « un montage trop complexe, illisible et donc inapplicable », explique que si le gouvernement agit par la voie réglementaire, il ne peut pas revenir sur la loi et interdire complètement l'existence d'espaces fumeurs, sa seule possibilité étant de les encadrer plus sévèrement. Il considère que cette manière de faire peut déboucher sur « des exceptions » qui introduiraient des « distorsions de concurrence » et s'interroge sur l'existence d'une « volonté politique » suffisante « pour aller au bout » du combat.

Dans une troisième dépêche, l'AFP indique que l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) propose qu'un fumoir soit réservé aux fumeurs et que dans les établissements où il n'y a pas de salariés l'exploitant prenne la décision « établissement fumeur ou non fumeur ». D'après l'agence, l'Umih qui juge qu'un fumoir peut être réservé aux clients à « condition qu'il n'y ait pas de service », estime par ailleurs « invraisemblable » d'interdire de fumer dans les cafés tabac.

LE PARISIEN qui titre sur « des fumoirs clos dans les bars et les restos », affirme que c'est ce que ce que devrait suggérer aujourd'hui le ministre de la santé au Premier- ministre, sachant que l'on indique « prudemment » au ministère de la santé « ce n'est qu'un premier rendez vous (&) rien n'est définitif. On ne sait pas encore ce qui sera retenu ». le journal qui précise qu'un décret est envisagé mais que, toujours selon le ministère de la santé, « rien n'est sûr », estime que ces premières propositions gouvernementales « recherchent plutôt le compromis » et que l'interdiction totale préconisée par le rapport de l'Igas « ne semble pas à l'ordre du jour ». Indiquant que des voix s'élèvent déjà contre « les demis propositions » du ministre, le quotidien cite Jean Marie Le Guen, député PS : « Xavier Bertrand cède à la pression du lobby du tabac » et Yves Bur qui qualifiant ces propositions de « pis aller » mentionne l'exemple de l'Italie où 1 à 2% des établissements ont installé des fumoirs et où « les gens fument tous sur le trottoir ». Selon lui « mieux vaut choisir directement l'interdiction ». Le Parisien qui évoque les deux derniers sondages ou respectivement 78% et 56% des interrogés se disent favorables à une interdiction totale de fumer dans les lieux publics, souligne que les sondés sont plus partagés en ce qui concene les lieux de bannissement, 78% y étant favorables dans les entreprises mais seulement 57% dans les bars et discothèques.

D'après le journal « Les députés UMP ne sont pas pressés » car « ils jugent fort malvenu le moment choisi » et « dangereux de rouvrir (&) la guerre du tabac » après la crise du CPE ; Axel Poniatowski proposant d'attendre « douze mois », Alain Gest affirmant que « ce n'est pas un problème de fond mais d'opportunité » et Dominique Paillé demandant de rester « souple » Précisant que Bernard Accoyer « a pris bonne note de ces réticences », le quotidien

évoque les déclarations de Jean Leonetti qui déplore pour sa part cette « frilosité » jugeant que « si les Italiens qui ont la réputation d'être incontrôlables l'ont accepté (&) il n'y a aucune raison que ce ne soit pas le cas chez nous ».

Et aussi le point de vue de Nicolas Villain, directeur adjoint du Comité national contre le tabagisme, pour qui « L'interdiction totale serait plus simple ». Selon lui la solution du « fumoir » « n'a aucun intérêt » en raison de son coût élevé qui fait que tous ne pourront pas l'installer, rien ne garantissant par ailleurs son efficacité à protéger du tabagisme passif. Il juge d'autre part « discriminatoire sur le plan de la santé publique » une éventuelle dérogation concernant bars-tabacs et discothèques car elle « signifierait que leurs salariés n'ont pas les mêmes droits que les autres ». Et il conclut « nous ne sommes pas pressés. Mieux vaut prendre son temps que de faire n'importe quoi ».

Reportage dans le « meilleur café glacier » de Rome où le serveur constate « Cette loi ne pose aucun problème. Ici les gens s'y sont habitués ». D'après le journal, les clients plébiscitent la mesure, comme Roberta qui déclare « cette loi est absolument positive. Au restaurant je n'ai plus la tentation de fumer entre les plats » et Giuseppe qui se félicite « mon beau père n'ose plus fumer chez nous, il va sur le balcon » pour ajouter « Aujourd'hui en Italie celui qui fume se sent coupable ».

En annonce de Une du FIGARO ce titre « Interdiction de fumer début de polémique ». D'après le journal, « échaudés par le CPE, D. de Villepin et X. Bertrand cherchent le consensus ». Le quotidien qui indique qu'une réunion interministérielle s'est tenue hier à Matignon « pour déblayer le terrain » ajoute « le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est miné, à tel point que le Premier ministre ne devrait pas rendre public son arbitrage aujourd'hui ». Affirmant « qu'afin d'aboutir à la décision la plus consensuelle possible, Xavier Bertrand serait disposé à aider les fumeurs à cesser de fumer, à organiser une vaste concertation sur le sujet, à donner du temps aux débitants de tabac pour se reconvertir, et à autoriser les restaurants à avoir des fumoirs », le quotidien affirme que « cette recherche de consensualité ne fait paradoxalement pas que des heureux » notamment les médecins et les associations de lutte contre le tabagisme qui sont « contre cette demi mesure ». D'après le Figaro, le président du CNCT suggère donc au Premier ministre de « différer de quelques mois l'entrée en vigueur » du plan antitabac afin de « très bien préparer la mesure » alors que les professionnels du tabac « font un lobbying forcené au nom de la « liberté » » avec les buralistes qui souhaitent « une dérogation pure et simple pour les bars tabac » et les restaurateurs qui se disent pour leur part prêts à installer des fumoirs « lorsque les locaux s'y prêtent ». Affirmant que les élus quant à eux craignent qu'après le CPE, « une nouvelle action du gouvernement sur le tabac (&) braque une partie de leur électorat », le journal souligne que « dans cette confusion le PS a confirmé qu'il déposerait une proposition de loi le 17 mai prônant& une interdiction totale de fumer dans les lieux publics ».

A en croire le Figaro « L'idée de fumoirs laisse les restaurateurs sceptiques », certains disent « s'il faut le faire on s'y mettra » mais d'autres estiment « nous avons déjà un étage non fumeur, la solution du fumoir est grotesque » pour expliquer qu'en ce qui concerne la santé des salariés chaque métier (&) a des servitudes et des inconvénients . Le journal qui note que dans certains établissements comme le Grand Véfour le classement monument historique « limite nécessairement les modifications », rapporte que dans un autre grand restaurant qui « se heurte aussi à cet obstacle », le chef comprend mal que les fumeurs ne puissent s'abstenir le temps d'un repas.

Pour LIBERATION « Le tout non-fumeur attendra » car « échaudés par le CPE, gouvernement et majorité préfèrent ne pas imposer le dispositif anticigarette ». Le journal qui signale que la « révélation » sur les fumoirs, publiée hier dans ses colonnes « a provoqué de nombreux remous », voit dans la rencontre d'aujourd'hui entre le Premier-ministre et le ministre de la santé, « un signe de fébrilité du gouvernement », aucune annonce officielle n'étant prévue à l'issue de cet entretien. Considérant que la réticence est la même du côté d'une partie de la majorité « traumatisée par le CPE » où B. Accoyer dit de « ne pas se précipiter », le quotidien rappelle que le ministre de la santé souhaitait pour sa part « aller le plus vite possible » d'où la « solution miracle » des fumoirs qui ne nécessite pas de modifier la loi mais de prendre un décret. Assurant que pour Yves Bur ce serait là « un montage trop complexe dans lequel les lobbies auraient tout le loisir d'obtenir des exceptions » alors que l'Umih s'est « engouffrée hier dans la brèche », le quotidien relève que d'autres membres de ce syndicat « penchent pour une interdiction claire et nette » et que les militants de la

santé publique considèrent pour leur part que ces fumoirs seront inefficaces.

D'après le journal « qu'ils soient pour ou contre, les cafetiers réclament flexibilité et dérogations » sachant qu'il n'est pas question pour eux que les bars-tabac bénéficient seuls de dérogations à l'interdiction de fumer. Rencontres avec des patrons de bars parisiens qui donnent leur point de vue.

« Fumeurs et non fumeurs pourraient ne plus cohabiter » titre LA CROIX qui souligne que « le débat (&) s'annonce animé », René Le Pape de la Confédération des débiteurs de tabac s'insurgeant contre « les Ayatollahs qui veulent tout interdire » et Yves Bur accusant les buralistes d'être « téléguidés par le lobby des cigarettiers » et de « ne pens(er) qu'à une chose : leur tiroir-caisse ». Le journal qui observe que « c'est dans ce contexte tendu et politiquement sensible » que le ministre de la santé doit remettre ses propositions en « choisissant de modifier par décret la loi Evin », relève que si les spécialistes de santé publique veulent une interdiction totale de fumer dans les lieux publics pour lutter contre le tabagisme passif, les buralistes combattent pour leur part cette proposition. Soulignant que Xavier Bertrand a opté pour une solution intermédiaire avec possibilité d'installer des « fumoirs », le quotidien s'interroge sur la manière dont pourraient être protégés les salariés amenés à servir des clients dans ces fumoirs pour préciser qu'il n'y aurait aucun service en ces lieux. Rapportant que le Pr Dautzenberg estime que « La création de ces fumoirs risque de brouiller le message de santé publique » mais que l'Umih se réjouit de leur possible création, le journal se demande ce que D. de Villepin va faire des propositions de son ministre de la santé, après le CPE et à un an de l'élection présidentielle. La Croix qui rappelle sa prudence quand il avait déclaré « nous allons étudier les différentes hypothèses en concertation », s'interroge sur la possibilité d'un abandon du projet, sachant que dans le camp des médecins on se rassure avec les derniers sondages montrant que les Français sont favorables à la mesure mais que dans « le camp d'en face, on se met aussi en ordre de bataille » avec un meeting et une pétition.

« Le tabac réellement interdit dans les lieux publics ? » interroge L'HUMANITE qui rappelle que le rapport de l'Igas préconisait une interdiction totale de fumer dans tous les lieux publics, la loi Evin restant « mal appliquée ». Soulignant que pour Xavier Bertrand il s'agit de protéger les non fumeurs et les salariés, le journal note que l'interdiction totale de l'Igas « ne semble pas outre mesure heurter l'opinion, » comme le montrent de récents sondages et que « seuls les débiteurs de tabac rechignent » appelant à un meeting de protestation et demandant des dérogation pour leurs établissements. Rappelant « qu'échaudé » par le CPE le Premier ministre avait déclaré rechercher « le plus grand consensus possible », l'Huma affirme qu'au ministère on précise que « le temps de la décision n'est pas encore arrivé » ce qui pour le journal signifie « qu'en clair il est urgent d'attendre ».

FRANCE SOIR parle de « fumeurs au bocal », précisant que des fumoirs fermés pourraient être créés dans les restaurants ». Le journal qui assure que « la cigarette est en passe de devenir hors la loi » puisque le ministre de la santé, fort du constat de l'Igas, s'est engagé à protéger les non fumeurs, évoque la solution annoncée hier par Libération « d'enfermer les fumeurs dans un bocal hermétiquement fermé et bien ventilé, où il serait interdit de boire ou manger. Une façon d'éviter d'échauffer les esprits au moment où la crise du CPE se termine ». Relevant que cette solution ne satisfait ni les associations de lutte contre le tabagisme ni les buralistes, le quotidien souligne qu'une majorité de Français se montre favorable à une interdiction drastique dans les lieux publics.

« Interdiction de fumer : Matignon enclin à la prudence » titre LES ECHOS qui estime que « les dossiers chauds se suivent sans se ressembler pour Dominique de Villepin » puisque après la crise du CPE, le ministre de la santé arrive à Matignon « avec une proposition choc, celle de bannir quasi totalement la fumée des lieux publics clos et couverts », sachant qu'il serait toujours possible de fumer « dans des pièces complètement closes et équipées d'extracteurs ». D'après le quotidien, Xavier Bertrand souhaite que la mesure puisse entrer en vigueur « entre le 1er juillet et la fin de l'année » mais « conscient de la sensibilité de ce dossier le gouvernement entend avancer avec beaucoup de prudence » en prévoyant de laisser une période d'adaptation aux débiteurs de tabac qui se sont « montrés menaçants envers le gouvernement ». Evoquant l'adoption d'un décret, préconisée par Xavier Bertrand, Les Echos assure que « cette méthode n'est pas du goût de tous au sein de la majorité » et que « même si l'opinion semble favorable à un renforcement des mesures d'interdiction (&) la période ne se prête guère à une décision forte ». Conclusion du journal

« Matignon devrait s'empresse de temporiser ».

A en croire 20 MINUTES « Les fumoirs pourraient faire un tabac ». Le journal affirme que Xavier Bertrand « ignore s'il sera entendu par le Premier- ministre » et « qu'il peut craindre le poids des lobbies » sachant toutefois que l'opinion « est du côté du ministre » et que « plus étonnant, l'industrie de l'hôtellerie soutient l'idée des fumoirs ». Son président, André Daguin, déclare « il faut que les fumeurs cessent d'importuner les non fumeurs. Et dans les bars et restaurants qui ne peuvent créer de coins fumeur, nous sommes pour interdire purement et simplement le tabac ».

Le gratuit qui indique qu'entre trois et six mille personnes par an meurent du tabagisme passif, rapporte que selon le Pr Dautzenberg, président de l'Office français de prévention du tabagisme, s'il était interdit de fumer dans les bars, restaurants et discothèques « En l'espace de six mois, le nombre de décès consécutifs à un infarctus diminuerait de 40% ». D'après le journal, les principales victimes de la fumée de cigarette restent les employés de la restauration et les patrons de bars.

. « Cette fois on arrête » lance METRO qui indique qu'à Matignon on précisait que la réunion prévue ce matin était une « réunion de travail » et qu'il n'y aurait « pas de décision prise ». Le journal affirme par ailleurs que la solution de « fumoirs », « proche des revendications de l'Umih », « n'a été confirmée ni à Matignon ni au ministère de la santé ». En page intérieure un point sur « l'Europe (qui) fume moins » (reprise de la dépêche AFP d'hier)